

Appel à candidatures « occupation des bureaux de l'Espace associatif et culturel »

- Modalités de fonctionnement

Le Campus Condorcet regroupe onze établissements et organismes d'enseignement supérieur et de recherche qui se sont associés pour porter ensemble, à Paris et Aubervilliers, le projet d'un campus dédié à l'enseignement et à la recherche en sciences humaines et sociales.

La réunion de ces forces scientifiques vise à développer quatre pôles de référence mondiale en sciences de l'histoire, en sciences des textes, en sciences des territoires et en sciences sociales.

Dans ses espaces dédiés aussi bien à la recherche et à la formation qu'à la vie de la communauté académique, le projet de campus vise à offrir d'excellentes conditions de vie, d'accueil et de travail, au niveau des meilleurs standards internationaux.

L'ambition de l'établissement public est de créer un campus investi par ses utilisateurs qu'ils soient étudiants, chercheurs, personnels administratifs, ou issus du territoire, et où il fait bon travailler, habiter, étudier, se distraire, se cultiver.

Le campus a la volonté de mettre à disposition des locaux aux acteurs associatifs et culturels du paysage universitaire et du territoire. Il s'agit de soutenir et accompagner la présence associative sur le campus et d'assurer le développement du tissu associatif de la communauté Condorcet. Ceci pourra prendre la forme de permanences au sein de l'Espace associatif et culturel.

Cet espace est une infrastructure essentielle pour la qualité de la vie de la communauté académique du campus. Elle sera une zone de rencontre pour toutes les personnes désireuses de partager et de faire bénéficier à des publics variés des savoirs, des services et des activités.

C'est pourquoi, l'établissement public Campus Condorcet lance un appel à candidatures auprès des acteurs associatifs, culturels et sportifs, qui s'inscrivent dans cette dynamique d'animation du campus et dont le projet nécessite un espace dédié de bureau.

- Domaines des projets

Projets éligibles

- Le projet va à la rencontre de divers publics par le biais de permanences hebdomadaires (sur la base d'une demi-journée par semaine – dans la limite de 5)
- Le projet peut être porté par des publics universitaires (personnels, étudiants) ou territoriaux (associations, coopératives, etc.)
- Il ne donne pas lieu à une activité de type commerciale.
- Le projet a un impact sur la vie de campus au bénéfice du plus grand nombre et comporte un potentiel fédérateur

Engagement des candidats

Le projet candidat s'engage :



- Sur une présence hebdomadaire dans un local de bureau mis à disposition tout au long de l'année (sur la base d'une à cinq demi-journées par semaine)
- Dans une démarche globale de la vie de campus
- Dans une démarche d'ouverture auprès de l'ensemble de la communauté du campus

Engagement du campus

Le Campus Condorcet s'engage quant à lui :

- À s'assurer de la bonne intégration du projet dans l'ensemble du campus
- À assurer un suivi des occupations
- À associer le projet au schéma directeur de la vie de campus

Composition du jury

Un comité de sélection ad hoc assure la sélection des candidats à l'EAC en toute indépendance. Il est notamment composé des services Vie de campus et des vices présidents et/ou chargés de mission Vie universitaire des membres du campus.

Un rapport de sélection motivé est transmis au conseil d'administration et au président de l'établissement public.

- Dossier de candidature

Dossier de candidatures

Le dossier doit fournir un certain nombre de renseignements et de documents incontournables.

1/ La lettre d'intention. Elle doit expliquer pour quelles raisons le projet peut s'intégrer au campus.

2/ La description des activités de l'association. Elle doit montrer la pertinence de son installation sur le campus et l'intérêt de la soutenir. Les porteurs doivent pouvoir justifier de l'intérêt vis-à-vis des usagers ou du territoire.

3/ Un engagement d'occupation sur un nombre de demi-journées (de 1 à 5) nécessaires au bon fonctionnement de la structure du candidat. L'occupation prendra la forme d'une convention d'occupation d'une année renouvelable.

4/ Les statuts de la structure candidate

[Téléchargez le dossier de candidature](#) (le lien de téléchargement se trouve en bas de la page)

Envoyez le dossier de candidature à l'adresse suivante : vi-campus@campus-condorcet.fr

Calendrier de la consultation

- Lancement de l'appel à projet : mai 2019
- Clôture des candidatures : 20 septembre 2019
- Sélection des candidats : 30 septembre 2019
- Occupation des bureaux : à partir du 14 octobre 2019

